

**Question parlementaire écrite n° 232 de  
Madame Warzée-Caverenne du 17 octobre 2016**

**à**

**Monsieur André Flahaut, Ministre du Budget, de la Fonction publique et  
de la Simplification administrative**

**Objet : La protection des lanceurs d'alerte au sein de la fonction  
publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles.**

Madame l'Honorable Membre,

L'administration de la Fédération Wallonie-Bruxelles nous a transmis les résultats de son étude sur l'évaluation du dispositif existant. Ces résultats, ainsi que les propositions d'amélioration, sont actuellement examinés au sein de mon Cabinet.

Comme précisé en mai, je ferai le cas échéant une proposition de réforme au Gouvernement sur base de l'analyse de l'existant et des procédures mises en place au sein des autres niveaux de pouvoir dans l'optique d'avoir un système de signalement complet et efficace.

Pour terminer, j'ai le plaisir de vous informer que l'appel à candidatures pour l'engagement des 8 gradués- contrôleurs financiers (H/F) a été mis en ligne le lundi 3 octobre sur le site de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les candidatures sont actuellement analysées et les auditions seront organisées fin octobre et début novembre.